

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**



RILLA

Vol 2, N°12– Août 2021, ISSN 1840 – 6408.

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP),**

**Sous la direction du :
Pr Julien K. GBAGUIDI**



**Editions Africatex Média,
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin**

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**



RILLA

Vol 2, N°12– Août 2021, ISSN 1840 – 6408.

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP),**

**Sous la direction du :
Pr Julien K. GBAGUIDI**



**Editions Africatex Média,
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin**

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**

RILLA

Vol 2, N°12 – Août 2021, ISSN 1840 – 6408

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP)**

Autorisation : Arrêté N° 2011 - 008 / MESRS /CAB / DC /SGM / DPP /DEPES /SP

Modifiée par l'arrêté N° 2013 - 044 / MESRS /CAB / DC /SGM / DPP /DEPES /SP

*Arrêté d'agrément N° 2020- 687/MESRS/DC/SGM/DPP/DGES/DEPES/CTJ/CJ/
SA/020SGG20*

Courriels : iup.benin@yahoo.com / iupuniversite@gmail.com

Sites web : www.iup-universite.com / www.iup.edu.bj.com

Sous la direction du :

Pr Julien K. GBAGUIDI



Editions Africatex Média

01 BP 3950, Oganla,

Porto-Novo, Rép. du Bénin.

Tél : (+229) 97 29 65 11 / 95 13 12 84 / 97 98 78 10

Copyright : RILLA 2020

- ❖ Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

- ❖ *No part of this journal may be reproduced in any form, by print, photo-print, microfilm or any other means, without written permission from the publisher.*

ISSN 1840 - 6408

**Bibliothèque Nationale,
Porto-Novo, Rép. du Bénin.**



Editions Africatex Média

01 BP 3950, Oganla,

Porto-Novo, Rép. du Bénin

Tél : (+229) 97 29 65 11 / 95 13 12 84 / 97 98 78 10

Août 2021

COMITE DE REDACTION

➤ **Directeur de Publication :**

Pr Julien K. GBAGUIDI,

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues,
Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ **Rédacteur en Chef :**

Dr (MC) Abraham M. OLOU

Maître de Conférences de Description
Linguistique des Universités (CAMES),
Département de Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues,
Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ **Rédacteur en Chef Adjoint :**

Dr (MA) Elie YEBOU,

Maître-Assistant de Description Linguistique
des Universités (CAMES), Département des

Sciences du Langage et de la Communication,
Faculté des Lettres, Langues, Arts et
Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ **Secrétaire à la rédaction :**

Dr (MA) Marcellin HOUNZANGBE

Maître-Assistant de Description Linguistique des
Universités (CAMES), Département des Sciences du
Langage et de la Communication, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ **Secrétaire Adjoint à la rédaction :**

Dr (MA) Armand ADJAGBO,

Maître-Assistant de Littérature Africaine d'Expression
Française des Universités (CAMES), Département des
Lettres Modernes, Faculté des Lettres, Arts et Sciences
Humaines (FLASH), Université de Parakou, Bénin.

➤ **Secrétaire à la documentation :**

Dr Bertin ELOMON,

Assistant de la Littérature orale, Département des
Lettres Modernes et de la Linguistique, Institut
Universitaire Panafricain (IUP), Bénin.

➤ **Secrétaire à la Traduction et aux**

Relations Publiques :

Dr (MA) Théophile G. KODJO SONOU

Didacticiens, Sociolinguiste, Traducteur et
Interprète, Maître-Assistant de Langue et
Didactique Anglaises, Département d'Anglais,
Institut Universitaire Panafricain (IUP), Porto-
Novo, Bénin.

COMITE SCIENTIFIQUE DE LECTURE

Président :

Pr Akanni Mamoud IGUE

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues,

Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

Membres :

Pr Augustin A. AINAMON

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Ambroise C. MEDEGAN

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Médard Dominique BADA

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues,
Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Estelle BANKOLE MINAFLINOU

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Laure C. CAPO-CHICHI ZANOU

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Pascal Okri TOSSOU

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Lettres Modernes, Faculté des
Lettres, Langues, Arts et Communication
(FLLAC), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Dr (MC) Ibrahim YEKINI

Maître de Conférences des Universités
(CAMES), Ecole Normale Supérieure (ENS),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Dr (MC) Riskatou BABALOLA

MOUSTAPHA

Maître de Conférences des Universités
(CAMES), Département d'Anglais , Faculté des
Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH),
Adjarra, Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Dr (MA) Clément BABALOLA

Maître-Assistant des Universités (CAMES),
Département du Français, Université de
Parakou, Bénin.

CONTACTS

**Monsieur le Directeur de publication,
Revue Internationale de Littérature et Linguistique**

Appliquées (RILLA),

Institut Universitaire Panafricain (IUP),

Place de l'Indépendance, Avakpa -Tokpa,

01 BP 3950, Porto – Novo, Rép. du Bénin ;

Tél. (+229) 20 22 10 58 / 97 29 65 11 / 65 68 00 98 /

95 13 12 84

Courriel : iup.benin@yahoo.com ;

iupuniversite@gmail.com

Site web: www.iup-universite.com ; www.iup.edu.bj

LIGNE EDITORIALE ET DOMAINES DE RECHERCHE

1. LIGNE EDITORIALE

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) est une revue scientifique spécialisée en lettres et langues. Les articles que nous y publions peuvent être écrits en français, en anglais, en allemand, en espagnol et en yoruba. Ces articles sont reçus au secrétariat du comité de rédaction de la revue et envoyés en évaluation. Ceux qui ont reçu des avis favorables sont sélectionnés pour une réévaluation par les membres du comité scientifique en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Après les travaux préliminaires du secrétariat, le spécimen du numéro à publier est envoyé au comité scientifique de lecture pour des corrections éventuelles et la vérification de la conformité des articles aux normes de publication de la revue.

Notons que les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

➤ **La taille des articles**

Volume : 18 à 20 pages ; interligne : 1,5 ; pas d'écriture (taille) : 12 ; police : Times New Roman.

➤ **Ordre logique du texte**

- Un TITRE en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un Résumé fait dans la langue de publication (50 à 200 mots maximum) ;
Les mots clés (03 à 05 mots) font partie du résumé ;
- Un résumé en anglais ou en français selon la langue d'écriture de l'article. Le second résumé ou abstract est juste la traduction du premier résumé. Il est aussi fait de mots clés exactement comme dans le premier cas ;
- Introduction ;
- Développement ;

Les articulations du développement du texte doivent être titrées et / ou sous titrées ainsi :

➤ Pour le **Titre** de la première section et sous-section

1. Pour le titre de la première section

1.1. Pour le titre de la première sous-section

1.2. Pour le titre de la deuxième sous-section de la première section etc.

- Pour le **Titre** de la deuxième section
 - 2. Pour le titre de la deuxième section
 - 2.1. Pour le titre de la première sous-section de la deuxième section
 - 2.2. Pour le titre de la deuxième sous-section de la deuxième section etc.

➤ **Conclusion**

Elle doit être brève et insister sur l'originalité des résultats de la recherche

➤ **Bibliographie**

Les sources consultées et / ou citées doivent figurer dans une rubrique, en fin de texte, intitulé :

- **Bibliographie**

Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms de famille des auteurs) et se présente comme suit :

Pour un livre : Nom, Prénoms (ou initiaux), Titre du livre (en italique), Lieu d'édition, Editions, Année d'édition.

Pour un article : Nom, Prénoms (ou initiaux), "Titre de l'article" (entre griffes) suivi de in, Titre de la revue (*en italique*), Volume, Numéro, Lieu d'édition, Editions, Année d'édition, Indication des pages occupées par l'article dans la revue.

Les rapports et des documents inédits mais d'intérêt scientifique peuvent être cités.

- **La présentation des notes**

- La rédaction n'admet que des notes en bas de page. **Les notes en fin de texte ne sont pas tolérées.**
- Les citations et les termes étrangers sont en italique et entre guillemets « ».
- Les titres d'articles sont entre griffes " ". Il faut éviter de les mettre en italique.
- La revue RILLA s'interdit le soulignement.
- Les références bibliographiques en bas de page se présentent de la manière suivante :

Prénoms (on peut les abréger par leurs initiaux) et nom de l'auteur, Titre de l'ouvrage, (s'il s'agit d'un livre) ou "Titre de l'article", Nom de la revue, Vol, N°, Lieu d'édition, Editions, Année d'édition, n° de page.

Le système de référence par année à l'intérieur du texte est également toléré.

Elle se présente de la seule manière suivante : Prénoms et Nom de l'auteur (année d'édition : n° de page). NB : Le choix de ce système de référence oblige l'auteur de l'article proposé à faire figurer dans la bibliographie en fin de texte toutes les sources citées à l'intérieur du texte.

Le comité scientifique de lecture est le seul juge de la scientificité des textes publiés. Le comité de rédaction de la revue est le seul habilité à publier les textes retenus par le comité scientifique de lecture.

Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs. Les textes non publiés ne sont pas retournés.

La présentation des figures, cartes, graphiques...doit respecter le format (format : 15/21) de la mise en page de la revue RILLA.

Tous les articles doivent être envoyés à l'adresse suivante : iup.benin@yahoo.com ou presidentsonou@yahoo.com ou iupuniversite@gmail.com

NB : Un auteur dont l'article est retenu pour publication dans la revue RILLA participe aux frais d'édition par article et par numéro. Il reçoit, à titre gratuit, un tiré-à-part et une copie de la revue publiée à raison de cinquante mille (50 000) francs CFA.

2. DOMAINE DE RECHERCHE

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) est un instrument au service des chercheurs qui s'intéressent à la publication d'articles et de comptes rendus de recherches approfondies dans les domaines ci-après :

- **lettres** : littératures, grammaire et stylistique des langues française, anglaise, allemande, espagnole et yoruba ;
- **langues** : linguistique, didactique des langues, traduction, interprétation des langues, civilisations française et anglaise ;
- **sujets généraux d'intérêts vitaux** pour le développement des études en lettres et langues françaises, anglaises, allemandes, espagnoles et yoruba.

Au total, la Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) se veut le lieu de rencontre et de dissémination de nouvelles idées et opinions savantes dans les domaines ci-dessus cités.

LE COMITE DE REDACTION

EDITORIAL

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquée (RILLA), publiée par l'Institut Universitaire Panafricain (IUP), est une revue ouverte aux chercheurs des institutions universitaires de recherche et enseignants-chercheurs des universités, instituts universitaires, centres universitaires et grandes écoles.

L'objectif de cette revue dont nous sommes à la douzième publication est de permettre aux collègues chercheurs et enseignants-chercheurs d'avoir une tribune pour faire connaître leurs travaux de recherche.

Le comité scientifique de lecture de la RILLA est présidé par le Pr Akanni Mamoud IGUE. Ce comité compte sept membres qui sont des Professeurs Titulaires. Aussi voudrions-nous informer les lecteurs de la RILLA, qu'elle devient multilingue avec des articles rédigés aussi bien en français, en anglais, en allemand, en espagnol qu'en yoruba.

Pr Julien Koffi GBAGUIDI
Professeur Titulaire des Universités (CAMES)

CONTRIBUTEURS D'ARTICLES

<i>N°</i>	<i>Nom et Prénoms</i>	<i>Articles contribués</i>	<i>Adresses</i>
1	Dr OKOM Emmanuel Otegwu	<p>Un autre regard sur la médiation du CECR (Cadre Européen Commun de Référence) dans la didactique des langues en milieu plurilingue.</p> <p style="text-align: center;">Pages 23 - 52</p>	<p>Nigeria French Language Village, Ajara, Badagry, Lagos, Nigeria</p>
2	Dr NYAH Peter	<p>L’Afrique, la littérature et la littérarité : Une Etude de Réorientation à travers « La Tortue de Elerius E. John ».</p> <p style="text-align: center;">Pages 53 - 77</p>	<p>Department of Foreign Languages and Literatures, University of Port Harcourt, River State, Nigeria</p> <p style="text-align: center;"><u>Peter.nyah@uniport.edu.ng</u></p>

3	<p>Dr HARUNA Musa</p>	<p>A contemporary image of the african woman in allah is not obliged by ahmadou kourouma</p> <p>Pages 78 - 106</p>	<p>Department of Foreign Languages, French Unit, Faculty of Arts, Lagos State University Musaharun2000@yahoo.com</p>
4	<p>(1) Dr HOUETCHENOU Bernard</p> <p>(2) Dr AIKPO Hounsa Paul</p> <p>&</p> <p>(3) HOUESSOU Aude</p>	<p>La problématique de la communication dans la gouvernance locale : Cas de la commune de Bohicon</p> <p>Pages 107 - 149</p>	<p>(1), (2) & (3) INALA, CBRST, Cotonou, Bénin</p>
5	<p>Dr KOTTIN Evariste Assogba</p>	<p>Exploring beninese efl teaching vocation to enhance effective</p>	<p>Département d'anglais, Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication</p>

		<p>language utilisation by learners</p> <p>Pages 150 - 177</p>	<p>(FLLAC), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin</p> <p>kottinevariste@yahoo.fr</p>
6	<p>Dr LAGOKE Issau</p>	<p>Etude comparative des performances linguistiques des apprenants nigériens et gambiens de la langue française</p> <p>Pages 178 - 215</p>	<p>Department of Language and Communication Nigeria French Language Village</p> <p>lagokeissau@gmail.com</p>
7	<p>(1) GUITIBY Pascal</p> <p>&</p> <p>(2) Dr (MC) GBAGUIDI Arnauld</p>	<p>L'émergence de l'économie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) : Facteurs explicatifs de la</p>	<p>(1) Doctorant à l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement » (EDP-ECD), Université</p>

		<p>cybercriminalité à Cotonou, sud Bénin</p> <p>Pages 216 - 257</p>	<p>d'Abomey- Calavi.</p> <p>(2) Enseignant à l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement » (EDP-ECD), Université d'Abomey- Calavi.</p>
8	<p>Esther Titilayo OJO (Ph.D)</p> <p>&</p> <p>Oluwatoyin M. OLAIYA (Ph.D)</p>	<p>Language use in character reflection and depiction: examples of proverb usage in léré adéyemí's iṣèlú onírèké ògè</p> <p>Pages 258 - 302</p>	<p>Department of Linguistics, African and Asian Studies, University of Lagos, Akoka-Yaba, Lagos, Nigeria &</p>

			Department of Linguistics and Nigerian Languages, Ekiti State University, Ado-Ekiti, Nigeria
9	KOKODOKO Tohon Jeannette, Pr. BANKOLÉ MINANFLINO Estelle & Dr (MC) KOUTCHAD É Innocent	Exploring the impact of grades appreciation on learners' motivation in efl classroom Pages 303 - 344	Department of English, Abomey Calavi University, Calavi, Benin
10	OMOTOKESE Mujibat Opeyemi	L'établissement de langue française dans le système éducatif nigérian Pages 345 - 386	University of Lagos Abdousalammujeebat1994@gmail.com

**LA PROBLEMATIQUE DE LA
COMMUNICATION DANS LA GOUVERNANCE
LOCALE : CAS DE LA COMMUNE DE
BOHICON**

(1) Dr HOUETCHENOU Bernard

(2) Dr AIKPO Hounsa Paul

&

(3) HOUESSOU Aude

(1), (2) & (3) INALA / CBRST, Cotonou, Bénin

Résumé

Les Béninois n'appréhendent pas l'importance de la problématique de la communication dans la gouvernance locale. Pour parvenir à ces fins l'élite commence par dissocier délibérément la langue de la conceptualisation de la réflexion, de l'éducation formelle du développement mental. Ce phénomène appelé aliénation coloniale empêche les langues nationales de trouver une véritable place dans la communication. C'est-à-dire que seule officielle de travail qui est la langue du colon est utilisée dans les communications interpersonnelles publiques. L'objectif de cette pensée est

de montrer que malgré l'importance des langues nationales dans la communication de la gouvernance locale d'un pays l'Etat doit assurer une égale promotion à toutes ses langues nationales. Pour ce faire nous avons interviewé les populations au moyen des questionnaire d'enquête dans le but de recueillir leurs impressions sur les langues nationales sur la problématique de la communication dans la gouvernance locale.

L'analyse des données ont permis les résultats ainsi qu'il suit

- peut-il d'ailleurs exister un dialogue entre le maître et l'esclave, entre le roi et son sujet ?

- ainsi la communication ou du moins le dialogue n'existe plus entre ces deux composantes de la société africaine.

Mots-clés : communication, gouvernance locale, langues nationales, éducation, place

Abstract

The Beninese do not understand the importance of the issue of communication in local governance. To achieve these ends the elite begin by deliberately dissociating

language from conceptualization of thinking, from formal education from mental development. This phenomenon called colonial alienation prevents national languages from finding a real place in communication. That is, only official working which is the language of the settler is used in public interpersonal communications. The objective of this thought is to show that despite the importance of national languages in the communication of the local governance of a country, the state must ensure equal promotion of all its national languages. To do this, we interviewed the populations using survey questionnaires in order to collect their impressions of the national languages on the issue of communication in local governance.

Data analysis allowed the results as follows

- Can there be a dialogue between master and slave, between the king and his subject?
- so communication or at least dialogue no longer exists between these two components of African society.

Key words: communication, local governance, national languages, education, place

Introduction

La vague de contestation populaire ayant conduit les acteurs du "politique par le bas" sans leadership clairement identifié, à l'assaut des citadelles des régimes réputés dictatoriaux et de partis uniques à la fin des années 1980 et au début des années 1990 a ouvert la voie à les politiques de *reformes* à la fois économique et politique des Etats africains. Aussi, aurait-elle facilité une plus grande promotion de la participation politique des populations locales. L'objectif de cette recherche est d'analyser les contextes d'études dans lesquelles sont réalisées les communications des langues nationales. Nous faisons l'hypothèse que les aspects d'une langue sont l'ensemble regroupant tout ce qu'elle véhicule de culturel et d'expression et qu'elle a en son sein. On peut laisser la liberté d'entrevoir aux linguistes l'étude de la nature d'une langue. Ce type d'étude bien qu'intéressant du point de vue de la linguistique est généralisée. Le linguiste s'interrogera sur les développements d'une nouvelle étude pour découvrir la nature de cette langue. Cette étude porte aussi bien sur leur portée sociolinguistique. Nous cherchons à répondre aux

questions suivantes : Quelles structures fondent le choix et manière de leur mise en connaissance par les humains et quel rapport existe-t-il avec la société qui en fait usage ? Ces altérations dans ce milieu ne sont-elles pas un témoin patent de l'Analyse de la problématique de la communication dans la gouvernance locale : cas de la commune de Bohicon ? Ces interrogations fondent la problématique identifiée. Le travail est articulé de deux points majeurs à savoir le traitement de l'Analyse de la problématique de la communication dans la gouvernance locale : cas de la commune de Bohicon. Pour rendre compte de ces résultats notre objet sera organisé selon une démarche méthodologique qui gouverne le travail ; dans un deuxième temps, nous traitons les perspectives d'amélioration. Pour traiter ce sujet, nous nous sommes inscrits dans le cadre théorique d'Edward Sapir (1976) selon lequel « une langue fournit une matrice où l'on peut lire l'histoire culturelle du peuple qui la parle composée d'éléments d'origine historique et géographique

1 – Méthodologie

L'objectif de l'étude était d'évaluer les critiques faits à l'encontre de telles langues par rapport à telles langues parlées dans telles communautés par telles ethnies. Ce travail n'a été possible qu'à travers plusieurs phases de recherche dans les différentes communes de l'est à l'ouest et du sud au nord. Ces recherches faites de Cotonou à Malanville en passant par les autres communes du Bénin ont été réalisées par nous-mêmes de, juillet 2020 à Mai 2021, pour s'assurer de l'évidence des faits lors du déroulement de chaque phase. Il est important de signaler les différentes phases du travail de terrain. Pour mieux élaborer le document nous avons eu recours à plusieurs étapes de recherches. Ainsi nous avons eu recours à la recherche documentaire, celle de l'enquête par questionnaire et celle d'investigation

1-1 La recherche documentaire

Cette phase a permis de prendre connaissance de certains ouvrages relatifs au sujet de l'article.

Ensuite il y a la recherche pratique sur le terrain

1-2 L'enquête de terrain

Elle nous a permis de former l'équipe qui nous sera utile sur le terrain par commune pour bien prendre les renseignements que les populations fourniront à nos questionnaires élaborés. Ainsi, pour être à même sur ce qui sera fait dans la répartition des groupes, il y a eu par équipe quinze (15) personnes

1-3 L'enquête par questionnaire

Nous avons trouvé nécessaire d'effectuer une étude pratique parce qu'il importait d'inscrire le travail dans la réalité. Il était pour cela important d'obtenir, des données quantitatives émanant des acteurs, les populations des communes concernées : de l'est à l'ouest, du sud et du nord de cotonou à Malanville, ...etc. L'enquête a été réalisée grâce à un questionnaire préalablement établi en vue d'identifier les problèmes liés à la problématique de la communication dans la gouvernance locale : cas de la commune Bohicon (l'absence de politique à la valorisation des langues nationales qui est l'un des problèmes qui se posent à toutes les communautés béninoises concernées par le thème de l'étude. Il est administré à l'adresse des

populations des communautés et dénommé des questionnaires de l'analyse de la problématique de la communication dans la gouvernance locale cas de la Commune de Bohicon

Cette phase d'investigation nous a conduits à des séances de causeries débats retiens semi directifs avec des personnes intellectuelles ou non et aussi avec des groupes d'individus. Par ailleurs les entretiens ont été dirigés, auprès des chefs de village ou de quartier afin de recueillir auprès de ceux-ci les informations qui leur parviennent au sujet des problèmes liés aux contacts entre les communautés linguistiques citées ci-dessus au plan linguistiques. Cet entretien visait également recueillir l'avis propre des chefs de village ou de quartier.

Présentation des résultats

1-4 Méthode de traitement des données

Les diverses recherches menées ont permis de recueillir des données. Celles-ci ont été analysées à la lumière des objectifs formulés dans le cadre de ce travail. Ainsi, nous avons dépouillé manuellement les fiches de questionnaire

en faisant une première lecture rapide des informations recueillies. Cette première méthode nous a conduits à repartir les fiches de questionnaires d'enquête en deux lots. Un premier lot de fiches de questionnaire dont les premières personnes interrogées sont des communautés linguistiques des langues béninoises. En ce qui concerne le questionnaire adressé aux chefs de village ou de quartier de ville, il a été traité à part. Ensuite, nous avons analysé les résultats des lots minutieusement ayant à l'esprit l'appréciation des influences de la différence linguistique sur la communication. Par la suite nous nous sommes intéressés à l'analyse des informations recueillies à partir des entretiens. Cette étape a permis de faire une comparaison avec les analyses faites sur la base des questionnaires d'enquête. Ces analyses consistent à la lecture approfondie des réponses fournies par les enquêtes au niveau de chaque question et une catégorisation des réponses en fonction des objectifs et à des hypothèses formulées.

Résultats et Discussions

Nous présentons cette partie de l'article deux éléments que sont les résultats et les discussions

2 – RESULTATS

Sous la rubrique résultats, nous présentons les résultats auxquels nous nous sommes parvenu. Leur présentation est faite selon plusieurs lignes.

Au regard des résultats obtenus et pour mener à bien cette politique il importe que les recherches linguistiques et sociolinguistiques soient poursuivies sur les autres langues en vue de leur promotion pour l'enrichissement du patrimoine national

2-1- Aire géographique de la recherche

Pour mener à bien notre étude nous avons choisi comme cadre physique la commune de Bohicon. Pour mieux connaître cette commune nous avons essayé de la présenter dans un premier temps à travers ses aspects physiques puis de faire une brève description de son organisation administrative et de sa vie économique. Mais avant tout ceci il serait important de parler des raisons qui ont motivé ce choix.

2-2- Justification de l'aire géographique

Le choix porté sur la commune de Bohicon est motivé par plusieurs raisons :

D'abord la commune de Bohicon est la ville carrefour⁵ du département du Zou. Elle dispose d'un potentiel industriel très important et occupe la 3^{ème} place après Cotonou et Parakou. Elle est reliée par deux axes Cotonou-Malanville (Nord-Sud) et Azovè-Bohicon (Est-Ouest). Cette position dans le réseau routier national en fait un pôle de convergence de grands flux économiques vers un marché régional et international. Elle a connu une croissance rapide ces vingt dernières années, et sa politique de gouvernance locale s'est beaucoup améliorée ces quatre dernières années.

Selon des investigations personnelles, la commune de Bohicon occuperait la 2^{ème} place en matière de paiement d'impôts après la commune de Cotonou. Alors nous nous sommes interrogés sur les raisons qui ont été à la base de ce succès fiscal. Nous avons également fait un petit sondage qui nous a permis de savoir que sa situation socio-économique s'est beaucoup améliorée. Ainsi puisque nous sommes

à l'ère de la décentralisation nous avons voulu en savoir davantage afin de constater si ces changements positifs sont les résultats d'une parfaite collaboration entre les élus locaux et la population. Voilà donc les motifs qui nous ont poussés à choisir comme cadre géographique de notre étude la commune de Bohicon. Cependant grâce à notre étude nous voudrions que s'améliore davantage la communication entre élus locaux et population si elle existait au préalable afin que le processus de la gouvernance locale soit un succès dans cette commune.

2-3- Aspect physique, démographique et organisation administrative

La commune de Bohicon est située dans le département du Zou, un département qui se trouve au centre du pays. Elle est limitée au nord par la commune de Djidja, au sud par la commune de Zogbodomè, à l'ouest par la commune d'Abomey et d'Agbangnizoun et à l'est par la commune de Zakpota. En 2007 sa population a été estimée à 132.894 habitants avec une superficie de 139 km².

Les principaux groupes socioculturels rencontrés dans cette commune sont les locuteurs du Fongbè (91,5%), du Ajagbè (2,3%), du edè-yoruba (3,2%), du Dendjicè (0,3%) et du fulfuldè (0,2%). Les religions endogènes, le catholicisme, le protestantisme, l'islam et autres sont les religions que l'on pratique à Bohicon. Son sol est constitué d'un vaste plateau argilo-sableux homogène. Son climat est subéquatorial de transition avec deux saisons de pluies (avril à juin et septembre à novembre) et deux saisons sèches (juillet à août et décembre à mars). La température varie entre 25 et 32°C. C'est la période favorable aux maladies liées à l'environnement telles que le paludisme, la diarrhée. Par contre, le minimum des hauteurs de pluie se situe entre janvier et mars. Cette période, chaude et ensoleillée, est caractérisée par une pluviométrie presque nulle : 5 mm de pluie en quatre mois parfois. Le mois le plus chaud est le mois de février ou mars. La température monte à plus de 34°C. C'est la période d'occurrence des maladies infectieuses telles que la varicelle, la rougeole et la tuberculose. En général, il pleut en moyenne 73 jours

dans l'année. En juillet, il pleut pendant une quinzaine de jours avec en moyenne dix jours d'orage, tandis que les mois de décembre, janvier et février n'enregistrent parfois aucun jour de pluie. Ces caractéristiques climatiques commandent les activités des hommes, leur mode de vie et de production : systèmes agricoles, habitat, utilisation des ressources naturelles. La commune de Bohicon possède une végétation humanisée de savane arbustive parsemée de palmiers et d'arbustes variés. Son couvert végétal est en général dégradé. Le long des cours d'eau se développent des forêts galerie. Presque partout, le sol manifeste une grande homogénéité physique. De vocation agronomique, il est pauvre en matières organiques, et se caractérise par sa grande profondeur et sa grande perméabilité. Très cultivé, le sol est sensible à l'érosion, avec des impacts négatifs sur les agriculteurs.

Elle dispose des ressources agricoles telles que le maïs, le niébé, l'arachide, la tomate et le manioc et des ressources en élevage comme les bovins, les caprins et les ovins sans oublier ses ressources naturelles qui

sont les gisements miniers (argile et marbre), des carrières de sable, de gravier et de latérite ainsi que des eaux souterraines et une forêt. D'autres domaines porteurs sont le transport, l'industrie, l'artisanat, la transformation agricole et l'hôtellerie. Située à 9km d'Abomey la commune de Bohicon est divisée en dix arrondissements et cinquante villages et quartiers de ville répartis ainsi :

Tableau 1 : répartition de la population de la commune de Bohicon par arrondissement

N°	Arrondissement	Nombre de Quartiers	Population	Quartiers	Langues locales
1	1 ^{er} Arrondissement	09	33.406 habitants	Sèhouèho Houndonho Ahouamè, Agbanwémè, Sème, Agbadjagon, Hèzonho, Kpatalokoli	fangbe, ajagbè

2	2 ^{ème} Arrondissement	08	44.121 habitants	Ahouamè - Ahito Adamè - Ahito, Gbanhicon, Sogba, Kpocon, Honmèho, Gankon - Pansa, Agonvèzoun	Fang bè, ajagb è ,ède- yorub a, Dendici ne JulfuIde
3	Arrondissement d'AGON GOINTO	04	4.729 habitants	Flély,Manaboè, Zakanmè, Zoungoudo	Fongbè
4	Arrondissement d'AVOG BANNA	05	6.078 habitants	Adamè, Agbokou, Gbéto, Zoungoudo, Zounzonmè	Fongbè
5	Arrondissement de GNIDJA ZOUN	02	2.793 habitants	Gnidjazoun, Adamè - Adato F a n g b è	
6	Arrondissement de LISSEZO UN	03	4.490 habitants	Dakpa, Houndon, Lissèzoun	Fongbè, ajagbè

	Arrondissement de OUASSA HO	05	9.812 habitants	Attogouin, Ahoualy, Aouassaho, Volly, zounzaonsa	Fongbè
	Arrondissement de PASSAGON	05	9.302 habitants	Djohounta, Hélou, Lotcho, Sokpadèli, Tovigornè	Fongbè
	Arrondissement de SACLO	02	4.733 habitants	Saclo, Atchonmè	Fongbè
	Arrondissement de SODOHOME	07	13.430 habitants	Sodohomè, Vèho, Todo, Lokozoun, Zounkpa Edjègbinmè	Fongbe
Total	10	50	132.894 habitants	50 quartiers	5 langues locales

Source : plaquette de présentation de la ville de Bohicon rédigée par la mairie

3- Discussions

3-1- Organisation administrative

La commune de Bohicon est une commune composée de dix arrondissements. Ces arrondissements sont subdivisés en cinquante villages et quartiers de ville. Elle est gérée par un conseil communal de 25 membres élus pour un mandat de Cinq ans. A la tête de ce conseil se trouve un maire assisté de deux adjoints. Depuis 2008 c'est le maire Luc ATROKPO qui dirige la commune. La mairie de Bohicon compte huit services: administration générale, affaires domaniales, affaires économiques, affaires financières, planification et développement local, état civil et population, services techniques, affaires sociales et culturelles. Les services déconcentrés c'est-à-dire les services qui ne sont pas directement sous l'autorité de la mairie sont; les Impôts, la Recette perception, la Gendarmerie, le Commissariat central, la Circonscription scolaire, le Centre de promotion sociale, le Centre régional de promotion agricole, les Travaux publics, la SBEE, la

SONEB, la CEB, le Centre de recherche de médecine vétérinaire

3-2- Vie économique

Ville carrefour du département du Zou, pour ne pas dire du Bénin⁹, elle s'est imposée comme un passage obligé par toutes les transactions en direction du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest (par le Centre du pays). Vitrine du Département du Zou, la Commune de Bohicon est le lieu de concentration des industries et des institutions financières dudit département. Son marché, le plus grand du centre Bénin du point de vue de son étendue et du volume des activités économiques qu'on y mène, draine un monde impressionnant tous les cinq jours et génère d'impressionnants flux économiques chaque jour de marché. En ce qui concerne le secteur primaire, l'agriculture est de type extensif sur brûlis caractérisée par de faibles rendements de culture et une faible utilisation des techniques modernes de production. Les outils utilisés sont encore rudimentaires avec un faible usage de la culture attelée. Mais la production

agricole ne constitue pas la principale source de revenus. Elle occupe 11% des actifs de la commune qui s'investissent dans l'exploitation forestière, la pêche, l'élevage, les cultures annuelles...etc. Les cultures rencontrées sont les céréales, les racines et tubercules, les légumes et légumineuses. Les activités économiques de la commune de Bohicon se fondent notamment sur le secteur tertiaire et sur le développement de petites unités de production. Le commerce et le transport occupent à eux seuls 41,3% de la population active. Le marché de Bohicon est animé par 12.000 vendeurs constitués de producteurs mais surtout de collecteurs intermédiaires. Les secteurs du transport sont animés par 15 gros porteurs essentiellement destinés au transport du coton et des billes de teck vers les usines, 80 automobiles et camionnettes sont destinées au transport commun et au transport des marchandises des localités environnantes vers le marché de Bohicon. Le transport urbain est assuré par environ 600 taxis motos. Il faut noter que le secteur économique prend une part importante de l'activité économique de la ville.

3-3- Le profil de gouvernance locale

Dans son rapport sur le profil de gouvernance du pays élaboré en Février 2005, le Groupe de la Banque Africaine de Développement a abordé la question de la décentralisation et de la déconcentration administrative en République de Bénin. C'est donc la Conférence des forces vives de la nation de février 1990 qui a posé les grands principes de la réforme de la décentralisation qui vise à responsabiliser les populations à la base à travers des conseils élus. Cinq lois ont été votées dans ce sens et les premières élections ont été organisées en décembre 2003 installant donc les conseils communaux, municipaux et les maires. Ces lois organisent le découpage territorial en 77 communes dont trois communes à statut particulier (Cotonou, Parakou et Porto-Novo), Elles prévoient la libre administration des collectivités locales par des conseils élus et fixent le nombre des conseillers par commune, compte tenu de sa taille démographique ainsi que des modalités de l'élection des maires et des bureaux des conseils

communaux et municipaux. Ces lois révèlent aussi trois séries de compétences : les compétences propres aux communes ; les compétences de l'Etat qu'elles exercent sous son contrôle et les compétences qu'elles partagent avec l'Etat. Ce rapport insiste également sur la notion de bonne gouvernance qui ne peut écarter les parties prenantes qui ne sont rien d'autre que les populations à la base dans le cadre de cette étude. C'est dans cette optique qu'il énonce qu'« une gestion démocratique du pouvoir et des affaires implique une participation de toutes les parties prenantes pour, d'une part, assurer l'adhésion aux politiques menées dans la mesure où celles-ci leur sont profitables et d'autre part, créer une synergie et une interaction entre les décideurs publics et les citoyens pour une meilleure prise en compte des aspirations des populations dans la mise en œuvre de ces politiques. En effet il est de plus en plus établi aujourd'hui que «la mauvaise gouvernance résulte souvent du fait que les gouvernants ne favorisent pas la concertation nécessaire avec la société, ce qui pose fréquemment le problème de légitimité... La participation des parties

prenantes est indispensable pour mobiliser les énergies et l'intérêt des populations en faveur d'un développement durable et promouvoir une répartition équitable des fruits du développement... ». Dans son article intitulé : Les intellectuels africains contre les langues nationales (GBETO; 1993) GBETO Flavien affirme qu'avant que l'Afrique ne rattrape l'histoire il faut que l'élite transfère le pouvoir au peuple. Mais ce transfert doit passer «inéluclablement par l'information et la réhabilitation des langues et cultures nationales... sans quoi nous croulerons encore sous le poids de l'aliénation coloniale». Il cite l'écrivain kényan Ngugi Wa Thiong'O selon qui cette aliénation vise deux objectifs «se distancier activement (ou passivement) de la réalité ambiante, s'identifier activement (ou passivement) à ce qui est le plus extérieur à cette réalité». Pour parvenir à ces fins l'élite «commence par dissocier délibérément la langue de la conceptualisation, de la réflexion, de l'éducation formelle, du développement mental». Ce phénomène que l'écrivain appelle "aliénation coloniale" empêche les langues nationales de trouver

une véritable place dans la communication, c'est-à-dire que seule la langue officielle de travail qui est la langue du colon est utilisée dans les communications interpersonnelles publiques. Ceci crée une «ethnie rurale» minoritaire qui s'oppose à «l'ethnie rurale» majoritaire. C'est comme dans les grandes villes où une minorité parlant la langue officielle de travail s'oppose à la majorité qui est dite analphabète, car c'est la langue officielle de travail qui est utilisée dans toutes les administrations. Ainsi la communication ou du moins le dialogue n'existe plus entre ces deux composantes de la société africaine. C'est pour cela que l'auteur de l'article posait la question de savoir: «Peut-il d'ailleurs exister un dialogue entre le maître et l'esclave, entre le roi et son sujet ?» et pourquoi pas entre les élus locaux et les populations ; puisqu'ils ne parlent ni le même langage ni la même langue. On peut retenir aussi à travers cet article que les intellectuels africains ont peur de se lancer dans une vraie politique de promotion des langues nationales ce qui fait des langues coloniales «les seules langues du savoir et du pouvoir». Alors même si des efforts sont

faits pour promouvoir les langues nationales, si elles n'envahissent pas le domaine public, ni elles, ni les peuples qui parlent n'auront l'estime qu'il faut. Le développement d'un peuple n'est donc pas possible s'il n'a pas confiance en ses valeurs, en sa culture et en sa langue.

La DEPOLINA (Déclaration de politique nationale d'alphabétisation et d'éducation des adultes) vient appuyer ce point de vue en évoquant dans son préambule que l'analphabétisme n'est pas un phénomène isolé. Mais il est lié à la misère à la pauvreté ainsi qu'aux différentes injustices faites aux couches vulnérables en particulier les femmes et les enfants. Sa version corrigée élaborée en Octobre 2010 vise en réalité la mise en œuvre des programmes éducatifs permettant aux bénéficiaires qui ont 15 ans et plus de contribuer qualitativement au développement durable du Bénin. L'une de ces actions stratégiques est d'introduire les langues nationales dans l'administration locale et d'officialiser la promulgation des actes

administratifs. Elle envisage ensuite la communication écrite en langues nationales de sorte qu'elle s'étende progressivement à tous les aspects de la vie sociale et enfin de créer des centres de documentations en langues nationales. Parmi ces objectifs figure l'assistance aux communes dans l'introduction des langues nationales dans l'administration locale en formant d'abord le personnel de ces collectivités locales à l'usage écrit des langues en milieu urbain et ensuite en mettant en place une cellule de traduction en langues nationales et en français. Elle ira même au-delà des attentes de la population en produisant des panneaux indicatifs de signalisation selon le principe d'un bilinguisme français/langue nationale.

La DEPOLINA à travers cette promotion de l'alphabétisation et l'éducation des adultes a pour principal cadre juridique la constitution qui dans ses articles 8,10,11,40 met un accent particulier sur la promotion des langues nationales par l'Etat. C'est dans cette même optique que le séminaire national

sur la redéfinition des objectifs et stratégies d'alphabétisation et d'éducation des adultes s'était déjà penché sur la question de l'éducation des adultes à travers l'alphabétisation. Cette éducation au développement vise dans ces finalités la formation des citoyens responsables acquérant des connaissances, des attitudes, des aptitudes et des comportements favorisant la prise de décisions et l'amélioration de la qualité de vie. A travers son rapport on peut noter que l'éducation des adultes vise à « assurer l'émancipation au développement politique, économique et culturel du pays» donc nécessairement de chaque localité. Les objectifs de ce séminaire devraient permettre «d'offrir à une population sélectionnée la possibilité d'acquérir les attitudes et comportements jugés nécessaires pour contribuer à l'édification d'une société nouvelle, prospère et démocratique». Pour faire de nos langues nationales les piliers du développement, la politique culturelle et la charte culturelle de la République du Bénin¹⁶ dans le préambule de la loi N°91-006 du 25 février annonçait que la culture est l'essence de

l'humain et le droit à la culture est un droit imprescriptible et inaliénable, partie intégrante des droits de l'homme. Plus loin dans son premier chapitre à l'article 3 elle stipule que l'Etat béninois doit favoriser le libre accès de toutes les couches de la population à l'éducation, à la communication qui sont les facteurs déterminants pour le développement intégral de la nation. Ainsi il doit s'efforcer de décentraliser la vie culturelle, notamment en ce qui concerne l'installation d'infrastructures et d'équipements culturels performants. Puisque l'on ne peut parler de culture sans langues, la charte dans son titre IV énonce clairement le rôle joué par l'Etat dans le développement des langues nationales. Ainsi l'article 17 précise que «l'État reconnaît l'impérieuse nécessité de développer les langues nationales, vecteurs de nos cultures et instruments privilégiés du développement culturel et social ». C'est pour cela qu'il s'engage à œuvrer par tous les moyens, à l'éradication de l'analphabétisme sous toutes ses formes. Il doit assurer une égale promotion à toutes

les langues nationales, et doit préparer et mettre en œuvre les réformes nécessaires à l'introduction progressive et méthodique de ces langues dans l'enseignement. Sans oublier le rôle que l'Etat doit jouer dans la communication, tout citoyen ou groupe de citoyens du Bénin a le droit selon son choix d'utiliser tous les moyens légaux de communication pour exprimer sa pensée ou son identité. On constate donc que l'Etat béninois a un champ juridique adéquat pouvant faciliter le développement et la promotion des langues nationales et donc pouvant faciliter la communication entre élus locaux et population à la base. La première édition des Journées de la Commune Africaine dénommée «**Africité 98**» qui s'est tenu du 26 au 30 janvier 1998, à Abidjan (Côte d'Ivoire) et qui regroupait de nombreux participants venant de quarante pays dont trente pays africains s'est appesantie sur les problèmes que rencontrent les municipalités africaines. Au cours de cette rencontre des débats organisés en atelier ont été menés sur les sujets suivants tels que :

- ❖ les enjeux de la communication locale;
- ❖ les villes solidaires dans un monde solidaire: forum de la coopération décentralisée...etc.

L'atelier sur "les enjeux de la communication" s'est appesanti sur les expériences des municipalités dans le domaine de la communication. Il a discuté la communication au service des citoyens, du rôle de la communication civique dans la responsabilisation et la compréhension des villes solidaires, dans l'amélioration de la vie quotidienne et dans le fonctionnement des services publics. Il a été ensuite question de la place de la communication économique au service de toutes les composantes d'une ville et de son territoire. Ces débats centrés sur les deux impératifs des collectivités locales en matière de communication, à savoir, le développement de la citoyenneté et d'un sentiment d'appartenance à la cité d'une part et de la promotion d'une image positive de la ville dans un environnement fortement compétitif, d'autre part,

regroupaient les élus locaux d'un côté et les journalistes et professionnels des médias d'un autre.

3-4-Différence entre communication et propagande

Cet atelier a noté la différence qu'il y avait à faire entre communication et propagande, écoute et dialogue avec la population et actions de mobilisation des électeurs. Pour être efficace la communication ne doit pas être à sens unique comme allant seulement d'un émetteur à un récepteur, aussi doit-elle être une communication de proximité prenant en compte tous les moyens de communication, les canaux aussi informels que modernes. Dans son mémoire de Master Moukaïla AMADOU (2008) a évalué grâce à son enquête menée dans la commune de Savè le pourcentage des personnes conscientes du rôle qu'elles ont à jouer dans le processus de la gouvernance locale. Malgré que ce soit un fort taux, les populations ne sont pas impliquées dans la gestion de ladite commune. De cette manière on peut s'interroger sur les stratégies

de communication mises en œuvre qui, peut-être, sont inadéquates ou ne sont pas compatibles avec le type de population qui constitue la cible. Comme pour prévenir cet état de chose, bien avant la mise en œuvre de la décentralisation NUTSUGAN Kodjo Mawusi Augustin (1998) à travers son mémoire disait que le développement de la commune de Comè ne serait possible que si entre élus locaux et citoyens il y a un flux permanent d'informations constamment actualisées et d'échanges sur les sujets relatifs au bien-être des habitants de la localité. C'est ce que l'on pourrait donc souhaiter afin que la commune de Bohicon ne tombe pas dans les mêmes erreurs. Médard Dominique BADA(2009) indique que les chercheurs doivent s'intéresser à la langue comme instrument de développement économique et ainsi les langues s'enrichiront de notions opérationnelles d'où qu'elles viennent. Ceci permettrait aux communes de mieux traduire les différentes informations dans les langues locales. De même Blaise DJIHOUESSI estime qu'«un des paramètres qui conditionnent l'enseignement/l'apprentissage

d'une langue est la politique linguistique. C'est elle qui est la clé de tout. Pour être efficace, il est nécessaire que cette politique linguistique dispose entre autres d'un système de planification. Toutefois, la décentralisation est un atout pour les pays à hétérogénéité linguistique comme le nôtre. Car au niveau central par exemple la gestion du processus de choix des médiums d'enseignement paraît plus difficile que dans les structures décentralisées. Aussi faudrait-il que les langues nationales s'adaptent aux savoirs modernes afin d'élargir leur vocabulaire au même titre que la langue officielle de travail, ce qui signifie qu'il reste encore un véritable travail de recherche. Adolphe Codjo KPATCHAVI²¹ (2010) parle de la notion de reddition des comptes qui dans la littérature de la Banque mondiale sur la gouvernance s'assimile à celle de la responsabilisation sociale qui est un schéma dans lequel les citoyens de base et /ou les organisations de la société civile s'engagent directement ou indirectement à faire respecter l'obligation de rendre des comptes. La reddition des comptes, précise-t-il,

permet de combattre efficacement les menaces qui entravent la bonne gouvernance à savoir, la corruption, le clientélisme et la captation. Elle assure une meilleure prestation des services et favorise enfin l'expression des citoyens défavorisés et vulnérables. Il évoque ensuite la notion de la gouvernance locale qui est un processus de décision visant à valoriser toutes les couches sociales en les impliquant dans la gestion du territoire à travers une meilleure responsabilisation de tous.

3-5- Gouvernance locale concertée

Dans le rapport final de la 6^{ème} réunion du comité national de pilotage du 04 Mars 2010 étymologiquement, le mot gouvernance proviendrait des mots grecs «kyberman» et «kybernetes» qui signifient respectivement «naviguer» et «piloter». Il implique donc la conduite ou l'utilisation d'un mécanisme quelconque afin d'assurer à la société une direction cohérente. Ainsi, la gouvernance désigne l'ensemble des règles, procédures et organes de décision qui conditionnent le bon fonctionnement d'un Etat, d'une institution publique ou d'une

structure privée. Elle fait donc appel à de nouveaux modes de gestion en réseau, fondés sur le partenariat et la concertation entre une pluralité d'acteurs. La gouvernance locale est une expression qui est issue de la gouvernance politique ; elle fait référence à des formes de coordination incluant une pluralité d'acteurs: coopération, réseau, alliance, partenariat, etc. L'action publique locale n'est plus le seul fait d'une seule autorité locale ou nationale, mais implique des acteurs non-étatiques dans les processus décisionnels. Appelée également "gouvernance territoriale", la gouvernance locale marque une nouvelle vision du «territoire» dans le développement économique, social et écologique. Elle réfère à une gestion participative des programmes et projets locaux de développement, dont l'objectif est l'accès équitable aux services essentiels pour tous (santé, eau, éducation, habitat...etc.). Pour l'ONU, une bonne gouvernance est indissociable des notions de Droits de l'Homme et de démocratie. Une bonne gouvernance vise ainsi «la croissance et le développement humain durable».

Ses caractéristiques sont: la transparence, la responsabilité, l'obligation de rendre compte, la participation et la prise en compte des besoins de la population. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ne distingue pas la bonne gouvernance de la gouvernance démocratique, dont l'objectif est identique: améliorer la participation des populations et la transparence des autorités. Le Comité d'aide au développement de l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE ; 1999) définit la bonne gouvernance comme "l'utilisation de l'autorité politique et l'exercice du contrôle en rapport avec la gestion des ressources d'une société en vue du développement économique et social", ainsi que l'existence d'un contrôle démocratique sur les agents chargés de l'autorité». A travers ces définitions, une bonne gouvernance locale repose sur plusieurs facteurs clés:

- ❖ La consolidation du cadre institutionnel.
Un système de gouvernance doit

s'appuyer sur un socle institutionnel stable et fort.

- ❖ La transversalité des pratiques. La gouvernance locale doit appréhender les problématiques socio-économiques et environnementales de manière transversale. L'approche territoriale du développement suppose en effet la combinaison de plusieurs champs d'intervention.
- ❖ L'instauration d'un cadre de coordination. La gouvernance suppose une multiplicité des acteurs et, donc une coordination des actions locales via des outils de planification et de programmation.
- ❖ Le renforcement des capacités des ressources humaines. Les acteurs locaux doivent bénéficier d'une formation à la gestion publique et concertée, la participation des citoyens à l'action publique. Les populations doivent

maîtriser, assimiler et s'approprier les questions porteuses de développement, via des concertations publiques. La participation d'une population informée est gage de réussite dans un système de gouvernance.

3-6- Les acteurs de la gouvernance locale

Selon le rapport cité ci-dessus, la gouvernance locale suppose un brassage d'acteurs, ancrés d'une part dans la société civile (ensemble des acteurs et des rapports entre ces acteurs qui constituent la trame de la vie sociale) d'un pays et d'autre part dans les appareils de gestion publique. Elle implique donc un partage du pouvoir dans le processus décisionnel et la reconnaissance d'une multiplicité de parties prenantes dans la construction d'un développement durable et dans la lutte contre la pauvreté. Car le développement est possible et plus rapide avec la participation de tous qu'avec seulement un groupe d'individus. Il existe deux acteurs à savoir, les acteurs institutionnels et les acteurs non étatiques. Les acteurs institutionnels sont

composés de l'Etat représenté par le ministère de la décentralisation et des collectivités locales ; de la région, de la commune, et de la communauté rurale. Le Ministère de la décentralisation, de la gouvernance Locale, de l'administration et de l'aménagement du territoire a pour mission d'élaborer et d'assurer la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de décentralisation, de gouvernance locale, d'administration et d'aménagement du territoire. A ce titre, il est chargé d'assurer l'administration des circonscriptions administratives et la coordination des services décentralisés; d'apporter l'assistance conseil aux collectivités territoriales; de promouvoir la bonne gouvernance locale...etc. Il est l'autorité hiérarchique des chefs de circonscriptions administratives et exerce l'autorité de tutelle des collectivités territoriales décentralisées à travers les Préfets de département. Ainsi, il suit et contrôle leur gestion. Il est ampliatrice de tous documents et correspondances des départements ministériels à destination ou en provenance des circonscriptions administratives et des collectivités territoriales décentralisées. La région

quant à elle a compétence pour promouvoir son développement économique, éducatif, social, sanitaire, culturel et scientifique, pour réaliser les plans régionaux de développement et organiser l'aménagement de son territoire dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des communes et des communautés rurales (article 25, Code des Collectivités locales). La Commune à son tour assure à l'ensemble de la population, sans discrimination, les meilleures conditions de vie. Elle intervient dans le domaine de la planification et de la programmation du développement local et de l'harmonisation de cette programmation avec les orientations régionales et nationales (article 88, Code des Collectivités locales). La Communauté rurale a compétence dans la gestion de l'occupation des sols, les projets d'aménagement, de lotissement, d'équipement des périmètres affectés à l'habitation, l'affectation des terres du domaine national, les foires et marchés, les dons et legs, la voirie, les cimetières, etc. (article 195, Code des Collectivités locales). Les acteurs non étatiques sont des organisations

indépendantes de la société civile en dehors du gouvernement et de l'administration publique. On y regroupe notamment les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations communautaires de base (OCB) et leurs associations représentatives, les partenaires sociaux (syndicats, associations d'entrepreneurs...), les associations du secteur privé, les associations professionnelles, les universités, etc. La notion d'acteurs non étatiques a été introduite dans la politique de développement en 2000, dans le cadre de l'accord de Cotonou signé entre les quinze Etats membres de l'Union européenne et soixante-dix-sept pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Cet accord reconnaît le rôle complémentaire et la contribution potentielle des acteurs non étatiques dans le processus du développement.

Conclusion

Le titre de notre article revêt une importance capitale pour le développement de nos communes. Les langues locales doivent y être utilisées dans la

communication entre élus locaux et population pour faciliter une meilleure coopération. Cela n'a pas été le cas dans ce que nous avons observé à Bohicon. Notre étude nous a permis de toucher de doigt les réalités des communes afin de trouver des approches de solution pour une meilleure gouvernance locale. Au regard donc des résultats obtenus au cours de notre enquête nous formulons quelques suggestions aux autorités communales. Ces suggestions peuvent être utiles à la mise en œuvre de la gouvernance et à la gestion locale non seulement à Bohicon mais aussi dans les autres communes du Bénin. Il s'agira donc pour les autorités locales de :

- accorder une grande place à la sous- cellule d'alphabétisation en la dotant de ressources humaines et matériels en vue de son bon fonctionnement

- prendre conscience de l'importance de la communication pour le développement et encourager la communication locale

- prospecter les différents espaces sociaux de communication (marchés, cérémonies, lieux de culte, fêtes...etc.)

Références bibliographiques

KPATCHAVI Adolphe codjo. Décentralisation reddition des comptes et services sociaux de base au Bénin Ablodè, cotonou, 2010, pp 27-41

AMADOU Moukaila La problématique de la communication commune de savè. INJEP/UAC2008 inédit

NTSUGAN kodjo Mawussi Augustin, la communication comme moteur de développement de la future commune de comè,ENAM/UAC1988 inédit